

Contexte :

Le Pays Avallonnais est un territoire rural du sud de l'Yonne, au cœur de la Bourgogne, qui regroupe 83 communes réparties en deux Communautés de Communes pour 26 000 habitants. Le Pays Avallonnais porte notamment le Projet de territoire, dont la Convention Territoriale Globale (CTG) est le volet social (en savoir plus : <https://avallonnais.fr/ctg>).

Le/la Chargé-e de coopération contribue à la conception, la mise en œuvre et le suivi de la CTG. Il/Elle met ainsi en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement social du territoire dans une approche multi thématiques (champs de l'action sociale : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique...). Sur un mode multi-partenarial, en lien avec les Chargées de coopération des deux Communauté de Communes, et dans une approche globale et transversale, il/elle participe au pilotage, à la contractualisation et au suivi des projets contribuant à la mise en œuvre de la CTG, en coordonnant les différentes interventions des politiques publiques en jeu.

Missions et activités principales :

Sous l'autorité de la hiérarchie et en lien avec les Chargées de coopération des deux Communautés de Communes, le/la Chargé-e de coopération aura pour missions de s'assurer de la bonne mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale sur les plans administratif, partenarial et financier, et notamment les missions suivantes :

Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG

- Contribuer à la construction d'une stratégie de développement territorial,
- Concevoir, formaliser, conduire des programmes, contrats, procédures ou des projets opérationnels,
- Conduire des diagnostics territoriaux ou thématiques et notamment sur l'inclusion des enfants issus de familles défavorisées, ainsi que ceux porteurs de handicap, et d'offres disponibles pour ces enfants,
- Favoriser l'émergence d'actions de soutien à la parentalité répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire,
- Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes et leur engagement citoyen,
- Accompagner les projets en lien avec le contenu de la CTG.

Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre

- Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information,
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi et des bases de données partagées,
- Conduire des analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation,
- Réaliser une veille sur la réglementation, les outils et méthodes du développement territorial, l'environnement économique, social, culturel, politique,
- Exploiter et communiquer les résultats de l'évaluation.

Concertation et communication

- Organiser et animer la relation avec la population,
- Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants,
- Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe,
- Faciliter les relations entre institutions, acteurs et population.

Mise en réseau et contractualisation

- Renforcer le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale (AVS), en renforçant leur présence dans les territoires prioritaires et en accompagnant le maintien de l'offre existante,
- Garantir l'accès aux droits et veiller à l'accessibilité des services sur l'ensemble du territoire et par l'accompagnement à l'inclusion numérique,
- Développer et animer la contractualisation, les partenariats et les réseaux professionnels,
- Mobiliser les acteurs locaux et notamment animer des réseaux en faveur des enfants porteurs de handicap : financement de pôles « d'appui ou de ressources » ou de comités de pilotage entre les différents acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé,
- Favoriser les échanges d'expériences.

Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage

- Établir un état des lieux des dispositifs et acteurs du développement territorial,

- Identifier des tendances et facteurs d'évolution,
- Repérer les leviers d'intervention possibles de la collectivité,
- Traduire les orientations politiques en plans d'action,
- Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions.

Synthèse des attentes et des besoins des partenaires

- Organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques et territoriales,
- Organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité,
- Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public,
- Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement.

Compétences professionnelles :

- Aptitude à l'organisation et à la conduite de réunions de concertation, et à l'animation de réseaux d'acteurs,
- Connaissance des enjeux et du fonctionnement des collectivités locales et des acteurs du développement territorial,
- Maîtrise des dispositifs de contractualisation,
- Maîtrise de la démarche de développement social local,
- Capacités rédactionnelles et organisationnelles,
- Maîtrise des logiciels bureautiques sous Windows,
- Des compétences et connaissances en communication et médiation sont un plus.

Savoir-faire :

- Méthodologie de projet : analyse et stratégie,
- Conduite opérationnelle d'actions,
- Pédagogie,
- Communication et transmission de l'information,
- Production et transmission de connaissances : enrichissement des actions et des pratiques,
- Évaluation : conception et utilisation d'outils.

Savoir-être - Qualités personnelles :

- Esprit d'initiative, force de propositions et autonomie,
- Savoir rendre compte,
- Capacité à travailler en équipe et en réseau,
- Qualités rédactionnelles et capacité de synthèse,
- Rigueur et diplomatie.

Conditions d'accès au poste :

- Bac +3 avec expérience, ou bac+5 de préférence dans le domaine de l'animation, du développement local, du développement social,
- Permis B et véhicule indispensables.

Caractéristiques du poste :

- Poste de la filière de l'Animation, animateur territorial, animateur principal de 2ème classe,
- Poste à 35 heures basé à AVALLON (possibilité de 36,5 heures et 9 jours de RTT),
- Possibilité de télétravail,
- Contrat de projet à durée déterminée de 3 ans,
- Poste à pourvoir début début mars 2023.

Dépôt de candidature :

Lettre de candidature manuscrite **en précisant les prétentions de rémunération** et curriculum vitae à adresser **par courrier** à Monsieur le Président du PETR du Pays Avallonnais, 10 rue Pasteur, 89200 AVALLON **ou par mail** : contact@avallonnais.fr

Date limite de réception des candidatures : **31 janvier 2023**